

Dépendance et offre d'hébergement : situation des EHPAD en France

Les EHPAD sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Ces structures sont spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées en perte partielle voire totale d'autonomie. Elles leur permettent de recevoir une aide spécifique quotidienne, délivrée par des professionnels. Accessibles aux personnes âgées de 60 ans et plus, ces **maisons de retraite médicalisées** peuvent proposer une offre d'hébergement temporaire ou permanent. Le personnel médical de ces établissements est, la plupart du temps, composé d'un médecin coordinateur, d'infirmières, de psychologues, d'une équipe paramédicale et d'intervenants libéraux extérieurs. Aujourd'hui, les **EHPAD** représentent plus de 70% des établissements dédiés au logement des personnes âgées. On en dénombre près de 8000 en France.

Le prix d'un EHPAD se décompose en 3 tarifs :

- *Le tarif hébergement (logement, restauration, animations, etc.)*
- *Le tarif dépendance (accompagnement aux gestes de la vie quotidienne)*
- *Le tarif soins (prise en charge médicale)*

Qui vit en EHPAD ?

L'entrée en EHPAD se fait en moyenne à 84 ans et 5 mois⁽¹⁾. En 2012, 74% des personnes résidant en EHPAD bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Six personnes sur dix bénéficiaires de cette allocation sont classées entre le GIR 1 et 2⁽²⁾, c'est-à-dire qu'elles sont aux plus forts degrés de dépendance.

En 2012, le budget consacré aux soins de longue durée pour les personnes âgées avoisinait les 8,3 milliards d'euros⁽³⁾. Avec une population vieillissante et un nombre croissant de personnes dépendantes, ce budget va continuer d'augmenter fortement.

L'APA

L'allocation Personnalisée d'Autonomie est une aide financière accordée aux personnes de plus de 60 ans et qui participe au financement du tarif dépendance en EHPAD. Son montant est fixé en fonction du degré de dépendance de la personne, défini par la grille Aggir.



Tarif hébergement moyen
en EHPAD⁽⁴⁾

- 1 810 €/mois dans le privé
- 1 708 € /mois dans le public



Moyenne des retraites
mensuelles en France⁽⁵⁾

1322€



En EHPAD :

- 3 occupants sur 4 sont des femmes
- ont en moyenne 85 ans
- Et restent 2 ans et demi⁽⁶⁾

1. Enquête EHPA 2011, DREES

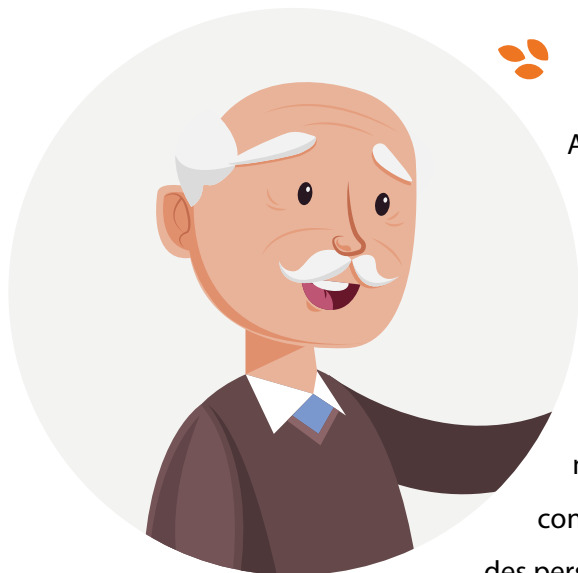
2. L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011, Sabrina Volant, DREES

3. Les demandes en EHPAD vont exploser d'ici à 2030, Infographie Le Figaro, 2015

4. Personnes âgées dépendantes, édition 2016 - Insee Références

5. Les retraités et les retraites édition 2016, DREES

6. L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011, Sabrina Volant, DREES



Les seniors de demain

Avec l'espérance de vie qui augmente, les seniors représentent une part de plus en plus importante de la population. En 2016, ils étaient déjà 15,7 millions soit 21% de la population française. Avec l'arrivée des « papy-boomers » (enfants du baby-boom), le nombre de personnes âgées devrait atteindre 22.6 millions en 2040⁽⁷⁾, soit 32% de la population⁽⁸⁾. Mais vivre plus longtemps, ce n'est pas forcément mieux vieillir, car le nombre de personnes âgées dépendantes est en constante augmentation lui aussi. On projette une augmentation de 50% des personnes âgées dépendantes d'ici 2040⁽⁹⁾.

Y a-t-il assez d'EHPAD pour répondre à la demande ?

Malgré une offre importante de lits, le nombre de places disponibles en EHPAD est aujourd'hui limité. D'après l'UFC-Que choisir, le délai d'attente avoisine les 8 mois en moyenne pour les EHPAD publics. Les EHPAD privés proposent des tarifs plus élevés mais le délai d'attente y est beaucoup moins long.

La croissance démographique et l'augmentation de l'espérance de vie ne font qu'augmenter la demande depuis des années. Ainsi, pour conserver la moyenne actuelle de 10 lits pour 100 personnes de plus de 75 ans, il faudrait doubler le nombre de lits d'ici à 2040. C'est un écart qui se creuse un peu plus chaque jour : en 2012, 5 000 places ont été créées alors que le besoin était de 10 000 places.

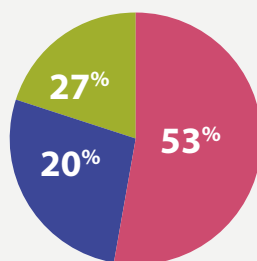
L'offre d'EHPAD en France :

- 7883 établissements
- 557 461 lits
- 5 688 lits en moyenne par départements
- 70 lits en moyenne par établissement⁽¹⁰⁾

Des disparités géographiques :

- 250 EHPAD dans le Nord (59)
- 25 EHPAD dans les Hautes-Alpes (05)⁽¹¹⁾

Statut des EHPAD en France :



- Public
- Associatif
- Privé

Les chiffres clefs de la demande d'EHPAD en France :

Les 5 départements les plus demandés⁽¹¹⁾ :

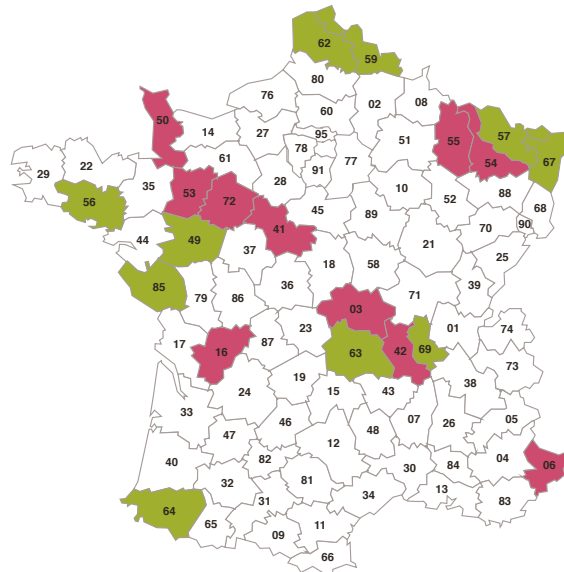
- Alpes-Maritimes (06)
- Meurthe-et-Moselle (54)
- Loire (42)
- Manche (50)
- Bouches-du-Rhône (13)

Observation de tensions entre l'offre et la demande d'EHPAD



Selon l'étude menée par logement-seniors.com au cours de l'année 2017, certains départements sont sous forte tension. Les demandes de placement en EHPAD sont très nombreuses et pourtant, elles ne sont pas forcément dans les zones où il y a le plus de lits. Les Alpes-Maritimes, la Meurthe-et-Moselle, la Manche, la Mayenne et le Loir-et-Cher totalisent 18% de la demande en France et ne proposent que 5% de l'offre de lits en EHPAD. ⁽¹¹⁾

Ces départements font partie des endroits où l'on compte le plus de personnes âgées mais où le nombre de lits est paradoxalement faible.

Les zones de forte tension ne s'expliquent donc pas seulement par un nombre élevé de demande mais par un déséquilibre entre l'offre d'hébergement et la demande.



Top 10 des départements où :

-  Demande > Offre
-  Demande < Offre

La loi HPST

La loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires de Roseline Bachelot, lancée en 2009 est venue modifier le système de santé français. Elle a notamment changé les conditions de création des EHPAD en mettant en place un système d'appels à projets auxquels peuvent répondre les promoteurs qui remplissent le cahier des charges. La loi HPST a également permis la création des ARS (Agence Régionale de Santé) qui supervisent désormais les EHPAD.

Des mesures pour pallier la pénurie

En 2010, la loi HPST met en place un système d'appels à projets pour relancer la construction d'EHPAD dans les zones les plus délaissées. Mais cette nouvelle procédure est un système qui ne fonctionne pas assez rapidement pour rétablir le déséquilibre entre l'offre et la demande car :

- *Les cahiers des charges sont très précis et découragent certains promoteurs*
- *Les procédures d'ouverture sont souvent très longues*

D'autre part, la création de nouveaux EHPAD est très coûteuse, notamment du fait de l'APA délivrée aux personnes dépendantes et financée par le département dont les budgets baissent d'années en années.

Quelles seront les nouvelles mesures prévues par le futur gouvernement pour pallier l'insuffisance d'EHPAD et répondre aux besoins des personnes dépendantes ?